

VOICE

Le journal de la SPM | juin 2024 | numéro 2



Exploitation du lithium au Chili

L'or blanc du désert d'Atacama

Les réserves de lithium du désert d'Atacama sont une bénédiction pour l'Etat chilien et dans le même temps une menace existentielle pour la population autochtone qui vit depuis des générations dans cette région. Les communautés locales colla luttent contre les projets d'exploitation. La SPM s'est rendue sur place avec ses organisations partenaires : récit de voyage.

Du sable, des pierres et de la poussière à perte de vue : devant nous se dresse l'une des régions les plus arides de la planète, le désert d'Atacama, au centre nord du Chili. Au départ de la capitale régionale Copiapó, nous voyageons une heure et demie vers l'Est en direction de la faille de Paipote. Notre délégation représente la coalition internationale SIRGE, dont les cinq organisations membres s'engagent pour les

droits des autochtones dans « l'économie verte ». Lesley Muñoz, représentante du comité exécutif de la coalition SIRGE, nous invite à une rencontre avec sa communauté « Comunidad Indígena Colla de Copiapó » (cf. interview en page 8).

Sur le chemin de cette vallée isolée, tout montre la prédominance de l'industrie minière : fonderies de fer et de cuivre aux portes de la ville, monticules de résidus miniers (terrils) sur des kilomètres à la ronde. Il est évident que la région tire ses ressources de l'extraction des matières premières : de nombreuses familles en vivent depuis des générations. Aujourd'hui, l'exploitation minière connaît un nouvel essor avec la course au lithium, minéral devenu indispensable pour pouvoir renoncer aux énergies fossiles et privilégier la mobilité électrique. Pour l'Etat



**SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS**



Grâce à la nappe phréatique des lacs salés, le désert d'Atacama abrite des communautés autochtones.

chilien, il s'agit là d'une manne financière considérable. Mais la découverte de gigantesques gisements de lithium en dormance dans les lacs de sel isolés entre Copiapó et la frontière argentine ne fait pas le bonheur de tout le monde.

Une oasis menacée

« Notre communauté voit son mode de vie traditionnel menacé par la découverte du lithium et elle lutte contre les projets d'extraction situés plus haut dans les lacs de sel », explique Lesley. Elle redoute l'impact sur le fragile système des nappes phréatiques. Pour rejoindre le village situé dans une vallée parallèle, nous quittons la route principale et son paysage sinistré pour pénétrer dans une oasis verdoyante, où poussent légumes et arbres dispensant une précieuse ombre, et où pâturent les ânes et les chèvres. Des gens vivent dans cette région aride, et ce depuis des générations, malgré le lit du fleuve asséché. « L'eau vitale vient des sources des collines environnantes, conduite par des tuyaux sur les terres cultivées », nous explique Elena Rivera, la mère de Lesley et présidente de la communauté autochtone.

Nous nous arrêtons devant une maison collective, de forme circulaire. Silvia Rivera, la « yatiri » ou cheffe spirituelle de la petite communauté, nous salue et bénit chacun·e d'entre nous dans le recueillement. L'objectif de la visite est d'établir un échange entre la communauté locale et la délégation SIRGE. Les leaders autochtones de la SIRGE manifestent leur solidarité et renforcent la communauté.

Puis, nos hôtes nous exposent la situation de leur communauté dans le cadre des projets d'extraction de lithium du Salar de Maricunga, situé en altitude : « Si l'eau du Salar (en français : lac salé) est dérivée pour l'extraction de lithium, ici nous n'aurons

plus d'eaux souterraines. Nous ne pourrions plus vivre ici, cultiver la terre et avoir des animaux », redoute Silvia. Toute emprise sur le système hydrologique signifie une menace existentielle pour le village.

Le Salar de Maricunga, une source de vie inexplorée

Le jour suivant, la famille de Lesley nous conduit 160 km à l'Est, jusqu'au Salar de Maricunga où l'extraction du lithium est prévue. Durant les quatre heures de route, nous traversons des paysages étranges, tous de sable et de pierre, à travers des collines et montagnes toujours plus hautes. Une fois le col passé à 4000 mètres d'altitude, nous apercevons au loin une plaine entièrement blanche. Le lac salé de Maricunga se tient devant nous, intact : la cordillère des Andes et les volcans se reflètent dans l'eau bleue, encerclée d'une croûte blanche et d'herbe. A première vue, la vie ne semble pas possible dans cette eau extrêmement minérale. Et pourtant, il y en a, comme nous l'explique notre guide et géologue, Maccarena Naveas. Dans ces lacs de sel pré-andins, la vie microbienne est unique et en grande partie encore inexplorée. C'est là que se cachent également les réserves de lithium tant convoitées. « Une seule et unique étude ne suffit pas pour déterminer l'impact au long terme de l'extraction sur cet écosystème fragile », souligne la géologue. A ses yeux, un véritable monitoring avec des contrôles réguliers chaque année de l'état de l'eau est indispensable pour éviter des dégâts irréversibles.

Exploration et projets d'extraction

L'extraction du lithium dans la partie nord du Salar de Maricunga a déjà été autorisée par une étude d'impact sur l'environnement. Le projet de lithium a été vendu par l'entreprise australienne Lithium Power à l'entreprise publique chilienne CODELCO au printemps 2024 et les prospections sont en cours. Le projet prévoit

dans un premier temps d'extraire le lithium par la méthode de l'évaporation, extrêmement gourmande en eau, puis l'utilisation de nouvelles technologies dont l'impact environnemental est estimé moindre, mais les conséquences sont loin d'avoir été entièrement étudiées (cf. interview page 8).

La géologue confirme les craintes des communautés colla en déclarant que ce ne sont pas seulement les écosystèmes autour des lacs salés qui seront touchés, mais bien aussi les réserves en eau souterraine des communautés situées plus en aval.

Une opposition autodéterminée

Au vu de cette nouvelle menace, la communauté colla mène elle-même son combat. La SIRGE la soutient : nos partenaires de coalition les soutiennent financièrement dans la construction d'un musée et d'un projet d'herboristerie médicinale, et conduisent une étude hydrologique ayant pour but de confirmer l'exactitude des connaissances des Colla sur les liens des eaux souterraines avec les lacs salés. Les chances de renoncement aux projets publics d'extraction semblent toutefois très faibles. La communauté tente au moins de les retarder au moyen de recours. « Si nos intérêts ne sont pas pris en compte, nous devons abandonner notre mode de vie et déménager en ville », affirme Elena au moment de notre départ.

Text : **Silvia Schönenberger**, Responsable de programme justice climatique et droits autochtones

Image de couverture : La SPM est membre de la coalition SIRGE. Au printemps, une délégation de la SPM s'est rendue à la rencontre internationale au Chili.

La SIRGE agit pour les droits des communautés autochtones dans la transition énergétique

La coalition SIRGE (Securing Indigenous Peoples' Rights in the Green Economy) a vu le jour en août 2022 dans le but d'unir les forces en faveur des droits autochtones dans le cadre de la transition énergétique. En mars 2024 a eu lieu la deuxième rencontre internationale de la coalition. Les cinq organisations (First Peoples Worldwide, Cultural Survival, Batani, Earthworks et SPM Suisse) ainsi que des représentant·e·s autochtones du comité exécutif se sont réunis à Copiapó au Chili. L'objectif était de faire le bilan de la première année d'action et de planifier l'évolution stratégique de la coalition. Ces quatre jours de retraite ont permis des échanges personnels intensifs et la mise en réseau afin de continuer à renforcer les liens de confiance et la collaboration. L'échange entre les cultures, les générations et les organisations a été très enrichissant.

Editorial



La protection contre les effets de la crise climatique fait partie des droits humains. C'est ce que la Cour européenne des droits de l'homme a confirmé dans un arrêt sans précédent en faveur des « Aînés pour le climat ». La Suisse, comme d'autres Etats, doit donc avancer sur sa politique climatique.

Mais qu'est-ce que cela implique pour les droits des communautés autochtones ? Dans bien des endroits, ces dernières sont victimes des conséquences de la crise climatique et leur existence est menacée par des projets menés au nom de la transition énergétique. Pour la SPM, une chose est claire : l'exploitation et la destruction des moyens de subsistance par les Etats et les multinationales au détriment des populations locales ne sont pas la solution pour un avenir décent, même au nom d'une « économie verte ».

C'est pour toutes ces raisons que la SPM a lancé le programme « Justice climatique ». Avec nos organisations partenaires, nous aidons, en tant que membre de la coalition SIRGE, les communautés autochtones à faire valoir leurs droits y compris dans le cadre de « l'économie verte ». Apprenez-en davantage en lisant le récit de voyage sur le désert d'Atacama (p. 1) et l'interview de Lesley Muñoz Rivera, membre de la communauté colla installée à Copiapó au Chili (p. 8).

La question de « l'économie verte » s'invite également sur la péninsule de Fosen en Norvège, où la SPM a soutenu la résistance de la communauté saamie face aux éoliennes implantées sur les pâturages de rennes. L'infographie (p. 4) vous offre une vue d'ensemble des avancées sur le sujet.

Peut-être l'aurez-vous remarqué : il s'agit là de mon premier éditorial en tant que nouvelle directrice de la SPM (découvrez-en plus dans l'interview p. 6). Cet exercice est pour moi un honneur et un privilège. Je me réjouis de m'engager, avec toute l'équipe et nos partenaires, pour la défense des droits humains aussi bien localement, dans les sphères politique et économique suisses, qu'au niveau international.

Je vous souhaite une excellente lecture !

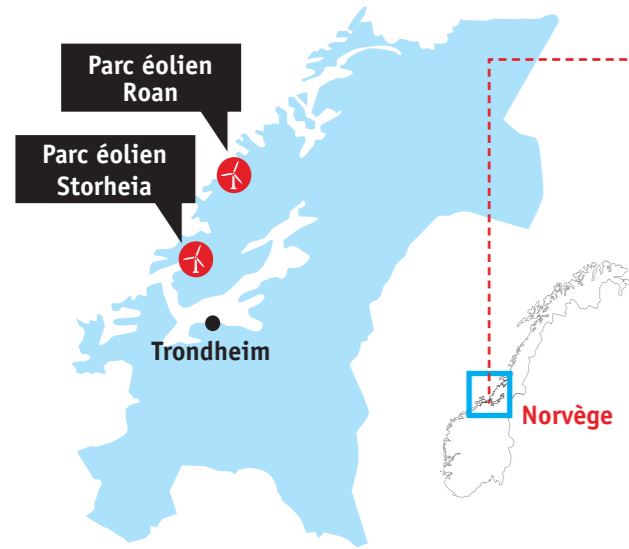
Anna Leissing, directrice de la SPM

IMPRESSUM

VOICE 2, Juin 2024 **Editrice** : Société pour les peuples menacés, Birkenweg 61, CH-3013 Berne, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch **Compte pour les dons** : Berner Kantonalbank BEKB: IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1 **Rédaction** : Livia Lehmann et Dominique Schärer **Mise en page** : Tania Brügger Márquez **Collaboratrices pour ce numéro** : Livia Lehmann, Anna Leissing, Silvia Schönenberger, Christoph Wiedmer **Parution** : semestrielle **Tirage** : 4000 exemplaires **Impression** : Mattenbach AG ; imprimée sur Plano Speed **Abonnement** : 30 francs par an (sera déduit une fois par an de votre don) **Cotisation** : dès 80 francs par an **Photo de couverture** : SIRGE

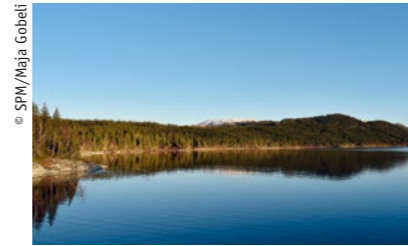
Norvège : accord sur Fosen

Durant plus de 15 ans, la communauté autochtone saamie vivant sur la péninsule norvégienne de Fosen s'est battue contre la construction d'un parc éolien sur les territoires de Roan et Storheia, responsable de la destruction d'une partie de leurs pâturages d'hiver. En effet, les éoliennes menaçaient l'élevage de rennes traditionnel ainsi que la survie de la langue et de la culture des Saami·e·s. Un accord a finalement été trouvé entre les groupes concernés, les entreprises exploitantes et l'Etat norvégien. Notre chronologie récapitule le chemin parcouru ces dernières années.



2008

Une étude sur l'impact environnemental du parc éolien de Fosen exclut le territoire de Storheia en raison des répercussions sur l'élevage de rennes dans la région. Ce n'est que plus tard, et sans qu'il n'y ait eu d'investigations supplémentaires, que Storheia fut ajouté au projet, sans quoi ce dernier n'aurait pas eu d'intérêt.



2013

Une première plainte, déposée par des éleveur·euse·s de rennes concerné·e·s et selon laquelle le parc éolien irait à l'encontre de leur droit à un mode de vie traditionnel, est rejetée par le ministère norvégien du Pétrole et de l'Energie.



2016

Début des travaux de construction du parc éolien de Fosen.



2018

Une délégation saamie se rend en Suisse pour y rencontrer des représentant·e·s des entreprises Credit Suisse et BKW toutes deux impliquées dans le projet en tant qu'investisseurs.



Août 2021

Malgré la résistance indéfectible des Saami·e·s et l'attente d'une décision de justice, le parc de Fosen est inauguré en grande pompe.



Été 2020

Fin des travaux de construction du parc.

Janvier 2020

Suite à la participation de BKW au projet, la SPM dépose une plainte auprès du Point de contact national (PCN) pour les Principes directeurs de l'OCDE sur les multinationales.

Octobre 2021



La Cour suprême de Norvège rend sa décision et reconnaît qu'une partie du parc éolien porte atteinte aux droits des Saami·e·s et constitue par conséquent une violation des droits humains.

Août 2021

Après une procédure de médiation de plusieurs mois avec la SPM, l'entreprise suisse BKW dit vouloir assumer sa responsabilité de multinationale et intégrer dans ses directives le droit des autochtones au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE).

Février 2023

Malgré la décision de justice de la Cour suprême, les éoliennes continuent de tourner. En signe de protestation, des militant·e·s saami·e·s occupent le ministère norvégien du Pétrole et de l'Energie ainsi que celui des Finances, avant d'être finalement évacué·e·s de force par la police.



Décembre 2023

Les communautés saamies impactées par le parc éolien de Storheia obtiennent un accord avec Fosen Vind. L'entreprise devra verser au groupe une indemnisation à hauteur d'environ 600 000 francs par an pendant toute la durée d'exploitation du parc et mettre à sa disposition des pâturages d'hiver pour remplacer ceux perdus. En outre, les Saami·e·s obtiennent un droit de veto au cas où Fosen Vind chercherait à prolonger sa licence d'exploitation en 2045.

Mars 2024

Un accord est également trouvé entre la communauté saamie au nord, impactée par le parc éolien de Roan, et Fosen Vind. Les mêmes conditions d'indemnisation que celles accordées au groupe de Storheia s'appliquent.

Avril 2024

Les militant·e·s saami·e·s qui avaient occupé les ministères sont finalement acquitté·e·s à l'issue d'un jugement très attendu. Ils·elles avaient dû répondre de leurs actes devant la justice pour avoir refusé de payer l'amende dont ils·elles avaient écopé suite à leur « refus de coopérer avec la police ».



L'affaire Fosen : la SPM avait demandé le démantèlement des installations

Même si, avec l'accord entre les Saami·e·s, les entreprises exploitantes et l'Etat norvégien, une solution semble avoir été trouvée, l'issue de cette affaire laisse un goût amer : les Saami·e·s de la région de Roan, par exemple, ont subi une énorme pression lors des négociations. « A la table des négociations, nous avons la sensation d'avoir un pistolet sur la tempe », rapportent des membres des communautés concernées. Si aucun accord n'avait été trouvé, cela aurait rendu la procédure encore plus longue et coûteuse.

La SPM considère que cette histoire discrédite le gouvernement norvégien et les entreprises exploitantes. « Suite à la décision de la Cour suprême de Norvège reconnaissant une violation des droits humains, des mesures immédiates auraient dû être mises en place pour rétablir les droits des Saami·e·s », explique Tabea Willi, responsable de programme auprès de la SPM. Au lieu de cela une fastidieuse procédure de médiation dont l'issue semblait déjà compromise, a été mise en place : « Dès le départ, il a été clair que notre revendication, à savoir le démantèlement, n'était pas une option », confie Sissel Holtan, membre du groupe vivant au nord et impacté par le parc éolien de Roan.

Avec les communautés concernées, la SPM avait demandé le démantèlement des éoliennes et la renaturation de la région. LA SPM avait également demandé aux sociétés suisses, BKW Energie SA et Energy Infrastructure Partners (anciennement Credit Suisse), en tant qu'investisseurs ayant contribué au financement du parc éolien, de s'engager pour la défense des droits humains.

« Le recul des droits humains rend notre travail encore plus essentiel »



Moment historique : lors d'une cérémonie, Christoph Wiedmer a pris congé et Anna Leissing (au centre) a été accueillie en tant que nouvelle directrice de la SPM.

En avril, nous avons fait nos adieux à Christoph Wiedmer qui a pris sa retraite après 18 ans à la tête de la SPM, et nous avons accueilli sa successeuse, Anna Leissing. Dans cette interview, nous revenons avec les deux sur la carrière de Christoph dédiée aux droits humains et sur les projets d'Anna avec la SPM, ainsi que sur les défis actuels posés au travail de défense des droits humains.

Pourquoi avoir choisi de défendre les droits humains ? Y a-t-il eu un élément déclencheur ?

Anna : Adolescente déjà, les questions portant sur les rapports de force et l'injustice m'intéressaient. Ce qui m'a ensuite incitée à travailler pour la défense des droits humains fut mon premier séjour au Guatemala. A l'époque, mes ami.e.s m'avaient offert pour mes 20 ans un rapport intitulé « Nunca más » sur la guerre civile au Guatemala. Il y était principalement question des crimes commis par les militaires et des massacres à l'encontre de la population autochtone. Cela m'a profondément bouleversée. A mon retour, j'ai cofondé le groupe universitaire d'Amnesty International à l'université de Berne.

Christoph : Pour moi, c'était à peu près au même âge, mais au travers de l'armée suisse. Je n'ai pas aimé y aller et j'ai longtemps hésité à refuser d'accomplir mon

service militaire. A l'époque, les objecteurs de conscience étaient envoyés en prison. J'ai eu beaucoup de peine à accepter le fait d'être forcé à quelque chose que je refusais foncièrement. J'ai moi aussi fait la connaissance de membres d'Amnesty International, qui m'ont beaucoup aidé sur cette question du refus, et je suis ensuite moi-même devenu un membre actif d'un groupe Amnesty.

Les deux, vous travaillez depuis très longtemps dans la défense des droits humains. Quels changements avez-vous observés au cours des dernières décennies ?

A : Clairement le fait que la notion de droits humains s'est élargie et englobe aujourd'hui les droits sociaux, culturels et économiques. Cela a permis une ouverture vers différents thèmes sur lesquels l'on peut désormais travailler sous l'angle des droits humains. En même temps, nous voyons aujourd'hui les choses régresser, par exemple concernant les acquis féministes ou lorsque les droits humains sont limités au nom de la sécurité nationale. Il est clair que cela ne facilite pas notre travail, mais il le rend d'autant plus essentiel.

Ch : J'ai commencé à travailler pour les droits humains au début des années 1980, chez Amnesty International. C'était encore la guerre froide. A l'époque, la compréhension pour la défense des droits humains

au niveau international faisait souvent défaut, en raison des fossés idéologiques. Beaucoup de choses se sont passées depuis, par exemple le fait qu'aujourd'hui l'UE travaille à l'instauration d'une loi sur l'exercice du devoir de diligence. Ce qui est inquiétant toutefois, c'est de voir que la politique de sécurité est plus restrictive et que des pays comme la Russie et la Chine attaquent avec succès la démocratie et les droits humains, et que l'opposition politique dans ces pays est devenue quasiment impossible.

La situation géopolitique actuelle est compliquée et a, par conséquent, engendré une forte polarisation politique. Cela influe-t-il sur le travail de la SPM ?

Ch : Les répercussions sont considérables. Prenons par exemple l'attitude des pays occidentaux à l'égard de la République populaire de Chine où les minorités sont traitées avec plus grande brutalité : malgré tout cela, il est difficile d'admettre pour les acteurs de l'économie que certaines valeurs soient plus importantes que les relations commerciales et le profit. Sur ce point, la SPM peut donner le change en rappelant aux acteurs économiques, mais également à notre gouvernement et à l'ONU, leur responsabilité de respecter les droits humains, et en faisant pression.

A : La situation actuelle a également un impact important sur les flux financiers : les budgets que les nations consacrent aujourd'hui à l'armement et à la politique de sécurité, sans que cela ne soit remis en question, font défaut en ce qui concerne le travail de défense des droits humains. A cela s'ajoute le fait que l'intérêt politique et médiatique pour les guerres et crises actuelles entraîne un désintérêt concernant les problèmes des minorités. On m'a déjà dit : « Il y a la guerre en Ukraine, la guerre à Gaza et vous nous parlez des autochtones d'Amazonie ? » Je considère qu'il est du devoir de la SPM d'attirer aussi l'attention du public sur des thèmes qui font rarement les gros titres.

Ch : Une difficulté pour la SPM réside dans le fait que nous pouvons pas rendre publiques certaines activités. Par exemple

notre travail avec les militant.e.s autochtones en Russie, dont nous devons tenir l'identité secrète afin de les protéger. Mais nous ne lâchons rien, car ces gens ont absolument besoin de notre soutien.

Christoph, sur tes 18 ans à la SPM, y a-t-il une chose dont tu es particulièrement fier ?

Ch : La visite de Maria Leusa Munduruku m'a marqué. Elle était venue en Suisse dans le but d'attirer l'attention des raffineries d'or de notre pays sur les conséquences désastreuses de l'orpaillage pour sa communauté en Amazonie. Comme elle l'exprima simplement : « Convoquons toutes ces raffineries afin que leurs dirigeants apprennent ce qu'il se passe vraiment. » Trois directeurs ainsi que le président de l'association vinrent à la réunion organisée pour l'occasion. Ils écoutèrent Maria Leusa Munduruku et en eurent parfois les larmes aux yeux lorsqu'elle raconta les agressions et l'incendie de sa maison par les orpailleurs. Après cette rencontre, les raffineries publièrent une déclaration indiquant qu'elles n'achèteraient plus d'or provenant de cette région et que le régime de Bolsonaro devait respecter les droits des autochtones. Deux ans auparavant, ces mêmes raffineries n'entendaient faire aucune déclaration politique. Que cette femme ait eu autant d'impact m'a fasciné.

Anna, pourquoi as-tu rejoint la SPM ?

A : Les programmes de la SPM sont d'une grande actualité. Par exemple, le programme sur la justice climatique : si nous devons absolument réussir la transition énergétique, cela ne doit pas se faire au détriment des communautés autochtones. Autrement, nous risquons de reproduire purement et simplement le vieux modèle colonial. Ce genre de débat m'attire particulièrement. Par ailleurs, la SPM est l'une des rares organisations à travailler sur la Chine et la Russie et à ne pas reculer devant ces acteurs puissants.

As-tu un objectif sur lequel tu souhaites travailler avec la SPM dans les prochaines années ?

A : J'aimerais apporter une contribution pour que les droits humains deviennent une évidence pour les politiques et les acteurs économiques. Un tel changement représente bien entendu un objectif ambitieux mais notre travail doit y contribuer. J'aimerais que la SPM reste une organisation forte et courageuse qui fasse la différence. Par ailleurs, il est important pour moi qu'à la SPM, nous veillions ensemble à nous développer, à travailler avec plaisir et à atteindre nos objectifs en faisant preuve de créativité.

Texte : **Livia Lehmann** et **Dominique Schärer**, communication



**Christoph Wiedmer :
18 ans à la tête de la
SPM**

« J'aimerais que les communautés autochtones qui travaillent en collaboration avec la SPM voient une réelle amélioration de leur situation dans un avenir proche. Et que nous incitions les grands groupes industriels puissants à prendre les petites communautés autochtones au sérieux. »

Pour que ce souhait devienne réalité, Christoph Wiedmer s'est beaucoup investi durant ses 18 années à la SPM. Sous sa direction, l'organisation a notamment œuvré pour les droits des Yéniches, Roms et Sintés, a soutenu activement l'initiative pour des multinationales responsables et s'est battue pour exiger la transparence sur le commerce aurifère en Suisse et défendre les droits des communautés autochtones dans la gestion des tropiques. Pour sa retraite, Christoph Wiedmer se réjouit particulièrement à l'idée de pouvoir passer plus de temps dans sa deuxième patrie, le Portugal, et de pouvoir désormais s'engager en faveur des droits humains avec une plus grande liberté.



**Anna Leissing :
nouvelle directrice
de la SPM**

« Ferme sur le fond et bienveillante avec l'humain. Voilà le principe qui doit guider la SPM. Avoir le courage de défendre nos valeurs et nos objectifs et de continuer à faire preuve d'humanisme et de générosité, envers nous-mêmes mais aussi face aux événements qui se déroulent dans ce monde, en gardant une approche constructive. De ne pas nous durcir ou nous laisser atteindre par l'amertume, mais de continuer à effectuer notre mission avec plaisir et croire en un avenir meilleur. »

Anna Leissing est, depuis avril, la nouvelle directrice de la SPM Suisse. Auparavant, cette anthropologue sociale a travaillé pendant dix ans chez swisspeace et a dirigé la plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF). Elle a hâte de se confronter aux thèmes de la SPM et de pouvoir faire avancer les choses avec son équipe, le comité et les organisations partenaires.



« Nous voulons avoir ici un avenir pour notre communauté et notre terre. »

Lesley Muñoz Rivera est membre de la communauté colla au Chili et membre du comité exécutif de la coalition SIRGE, qui s'engage en faveur des droits autochtones dans le cadre de la transition écologique. Dans cette interview, elle explique pourquoi les projets d'extraction du lithium dans le lac salé de Maricunga menacent la survie de sa communauté dans le désert d'Atacama.

Interview : **Livia Lehmann**, stagiaire communication / Photo : **Coalition SIRGE**

Quels dangers représente l'extraction du lithium dans le lac salé de Maricunga pour ta communauté ?

D'une part, il est prévu d'extraire le lithium du lac salé de Maricunga par évaporation d'eau. Cette méthode consiste à conduire dans des bassins l'eau du lac, qui une fois évaporée par l'action du soleil, libère le lithium. Il s'agit là d'une technique extrêmement gourmande en eau. D'autre part, il est également prévu d'appliquer une nouvelle méthode dite « d'extraction directe » du lithium. Cette dernière consiste à ajouter un solvant à l'eau qui a pour effet de séparer directement les particules de lithium de l'eau. L'eau serait ensuite directement rejetée dans l'écosystème. Voilà pourquoi cette méthode d'extraction est présentée comme particulièrement respectueuse de l'environnement. Mais elle est nouvelle, ce qui implique que très peu d'études scientifiques ont analysé les dommages potentiels sur l'être humain et l'environnement. Une fois traitée, l'eau ne possède plus les mêmes propriétés et certains scientifiques parlent même d'une « eau morte » qui serait rejetée dans l'écosystème.

Comment se positionne ta communauté vis-à-vis de ces projets ?

Le lac salé de Maricunga constitue une part importante de notre approvisionnement en eau. Et l'eau est un bien particulièrement rare dans le désert. La mine de lithium rendrait la situation encore plus précaire. En outre, nous ne connaissons pas les effets de cette « eau morte » sur notre santé et sur l'environnement. Nous sommes contre l'extraction du lithium dans le lac salé de Maricunga. Nous voulons continuer de vivre ici et y avoir un avenir pour notre communauté et notre terre.

Ta communauté a-t-elle été consultée avant la décision de la mise en œuvre du projet ?

Au moment de la planification du projet de lithium, un bassin versant a été délimité autour du lac salé, mais nos villages ne font pas partie de cette zone. Il a donc été décidé que nous n'étions pas directement concerné·e·s par le projet bien que le lac nous approvisionne en eau et que nous en soyons donc dépendant·e·s. Les consultations ont eu lieu avec d'autres communautés.

Comment vous êtes-vous opposé·e·s au projet ?

Nous avons déposé un recours auprès du tribunal afin de faire valoir notre droit à la parole. Le jugement n'a pas encore eu lieu. Nous avons également déposé une plainte auprès de l'autorité responsable de l'étude d'impact sur l'environnement qui doit d'abord valider les projets d'extraction de matières premières. Depuis, quelques rencontres ont eu lieu, avec la multinationale et les autorités. Mais malheureusement, aucune évolution en notre faveur n'a eu lieu pour l'instant.

Comment la SIRGE soutient-elle ta communauté ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations partenaires. Cultural Survival nous soutient par exemple dans la construction d'un musée de village grâce auquel nous voulons créer un lieu qui retrace notre histoire et qui témoigne de notre savoir et de nos traditions. Earthworks nous aide dans nos recherches scientifiques sur les conséquences de l'extraction du lithium dans le lac salé sur l'approvisionnement en eau pour notre communauté. Je pense que la SIRGE a la capacité de soutenir de cette façon de nombreuses autres communautés autochtones pour qu'elles puissent réagir ensemble contre les menaces de l'extraction des matières premières et les contrer.

Lesley Muñoz Rivera est membre de la communauté colla à Copiapó, Chili, et a étudié le droit à l'université d'Atacama. Elle est membre depuis 2020 du conseil de direction de sa communauté et fait partie du comité de pilotage autochtone de la coalition SIRGE. En tant que militante autochtone, elle lutte contre les dangers de l'extraction des matières premières telles que l'or, le cuivre et le lithium pour les communautés autochtones du désert d'Atacama.